

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 45 (1972)

Heft: 1

Artikel: Modifications structurales du commerce extérieur dans le secteur du bois

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour les plastiques, matière qu'on ne saurait abandonner en raison de ses évidentes qualités, le traitement des déchets est à l'étude pour éviter qu'ils encrassent irrémédiablement les usines d'incinération. Déjà une industrie recueille systématiquement les restes de vinyl et de polyéthylène pour en faire une matière pouvant servir à la fabrication de tapis de sol.

L'obstacle économique

Toutes ces techniques en sont encore à leurs débuts; elles ont connu de grosses difficultés du fait que le prix

de revient des matières «recyclées» est notablement plus élevé que celui des matières premières. Mais la conjonction des impératifs de l'Etat et du coût des dispositifs antipollution amènera peut-être l'économie à traiter avec faveur tous ceux qui sauront imaginer des procédés, même coûteux, susceptibles d'éviter que la civilisation détruise par ses nuisances l'économie actuelle, et à parer à l'effarant gaspillage qui a régné jusqu'ici quant aux matières premières. Si des fortunes s'édifient ainsi à partir des poubelles et des déchets, ce sera tant mieux.

Guy Burnand

Modifications structurales du commerce extérieur dans le secteur du bois

L'industrie suisse du bois est considérée comme un représentant typique de l'économie nationale. Cela signifie qu'elle travaille principalement du bois provenant des forêts indigènes et qu'elle livre le gros de sa production au marché intérieur. Il n'y a rien là d'extraordinaire quand on sait que la forêt couvre le quart de la surface de notre pays et que celui-ci se range dans le groupe de ceux qui ont un taux de boisement moyen.

Vers la fin du siècle dernier, alors que le commerce extérieur commençait à se développer, la Suisse exportait plus de bois rond qu'elle n'importait de produits ligneux finis ou semi-finis. Depuis cette époque, la situation s'est modifiée. Par suite de l'accroissement des besoins et de l'essor de l'industrie, la Suisse est devenue pays importateur de bois. L'importation porta naturellement sur les essences et les qualités qui ne sont pas produites par nos forêts.

Par suite de la constitution favorable de nos peuplements forestiers et du traitement sélectif auquel ils sont soumis, la production indigène a augmenté considérablement au cours des années. Cela n'a pas empêché l'importation d'en faire autant. En outre, l'exportation de grumes gagne en importance depuis quelques années.

Le commerce a su s'insérer rationnellement entre la sylviculture et l'industrie du bois. Il occupe une position importante et jouit d'une bonne renommée. L'an dernier, l'importation de bois et de produits ligneux a dépassé un million de tonnes pour une valeur de 400 millions de francs.

En quantité, le bois et ses produits dérivés occupent le troisième rang dans la statistique des importations.

Il est intéressant de voir comment se compose l'importation de bois. Les grumes ou bois ronds, provenant d'Europe et d'outre-mer, ne constituent qu'une part de 5%. Les trois cinquièmes sont formés par les bois sciés, qui viennent compléter la production des scieries indigènes. Le reste de l'importation est constitué par les matériaux ligneux, les panneaux et les produits manufacturés. Cette dernière catégorie est en constant développement par rapport aux assortiments classiques que sont les bois ronds et les bois sciés.

Les planches importées couvrent actuellement le quart de nos besoins. Elles ne comprennent que 7% de bois exotiques, car ceux-ci nous parviennent surtout sous la forme de grumes, qui approvisionnent des scieries spécialisées. Cette situation pourrait toutefois changer peu à peu, car les pays producteurs sont en train de développer leur propre industrie et bénéficient, au titre de pays en voie de développement, de préférences douanières.

Le chêne, le hêtre et les autres feuillus de la zone tempérée nord forment 20% des planches importées. Ces essences sont aussi produites dans les forêts suisses, mais pas en quantité suffisante et en une qualité qui ne répond pas toujours aux hautes exigences de l'industrie suisse. Les importateurs les sélectionnent parmi les meilleures provenances.

Le reste des sciages importés est constitué par des planches d'épicéa et de sapin, qui entrent en concurrence avec la production principale de nos scieries. La lutte se joue moins sur le plan de la qualité que sur celui du prix. Cela signifie que le marché suisse des sciages subit l'influence du marché international et qu'il en suit les fluctuations. Le consommateur a donc l'assurance d'acheter le bois aux conditions du marché mondial. Pour les scieries indigènes, cette situation est une incitation permanente à rationaliser et à mécaniser ses installations de production.

D'où viennent les bois importés ? La statistique douanière est impressionnante à ce sujet. Il en vient de toutes les parties du monde. Les bois tropicaux nous arrivent principalement d'Afrique, et aussi d'Asie et d'Amérique du Sud. Pour les feuillus des régions tempérées, notre fournisseur principal est la France, suivie par la République fédérale d'Allemagne, les pays balkaniques, puis les Etats-Unis et le Canada. Quant aux bois résineux, un peu plus de la moitié est originaire de notre voisine et partenaire de l'AELE: l'Autriche. L'autre moitié se partage entre la France et l'Allemagne, la Suède et la Finlande avec leur qualité scandinave de bois rabotable, puis les pays de l'Est, les Etats-Unis et le Canada.

Depuis que la production des forêts indigènes s'accroît et surtout depuis la catastrophe causée par les ouragans en 1967, l'exportation de bois est devenue très active. Il s'agit presque exclusivement de bois ronds, qui prennent la direction du sud. En effet, dans le nord de l'Italie et malgré le peu de forêts qui s'y trouvent, une importante industrie du bois s'est installée. Elle se ravitaille en bois ronds dans les pays voisins. La Suisse exporte des grumes de hêtre, celles dont la qualité n'est pas recherchée par l'industrie indigène, puis des grumes d'épicéa et sapin, que les scieries suisses ne voient pas toujours partir d'un bon œil. En tout et pour tout, ce sont actuellement 350 000 m³ de grumes qui quittent annuellement le pays, soit environ le sixième de la production de nos forêts. Ils constituent donc une partie ferme de notre balance des bois. Toutefois ils ont plutôt le caractère d'une utilisation marginale ou de produits excédentaires.

Il convient de signaler spécialement l'industrie suisse des placages, qui a réussi à s'assurer une forte position dans l'exportation et qui est la seule à exporter des produits ligneux manufacturés. Elle s'est créé à l'étranger une excellente renommée.

Comme on le voit, notre commerce extérieur dans le secteur du bois a un cachet spécial, marqué par la répartition des essences et des choix en Europe et dans le monde entier. Toutefois il est soumis d'année en année à de grandes fluctuations, car il joue un rôle de complément. Des changements d'aiguillage peuvent lui être imposés brusquement lorsqu'une catastrophe enfle subitement l'offre sur le marché intérieur ou lorsque la mode change, comme c'est souvent le cas pour les bois tropicaux. C'est ainsi que le marché suisse est en contact étroit avec le trafic international et que l'utilisateur de bois peut disposer de toute une palette d'essences et de qualités. On attend du commerce une grande mobilité et une grande souplesse, afin qu'il puisse d'une part compléter l'approvisionnement du pays et, d'autre part, contribuer à l'écoulement des excédents lorsqu'il s'en produit. Lig.

Parcs et Jardins

Ch. Lardet

Paysagiste S.A.

M + F G.P.R.

Avenue du Temple 12

Téléphone 32 34 22

1012 LAUSANNE

papiers peints

Meystre

Lausanne - Bienne - Sion



Miroiterie Romande

LAUSANNE

Av. d'Echallens 69

Tél. 25 88 25

Fabrique de glaces argentées
Glaces pour vitrages
Glaces de couleurs
Vitrages isolants:
Thermopane - Moutex
Aterphone, etc.
Marmorites
Verre à vitre, verre épais
Verres spéciaux
Ateliers de biseautage,
polissage, argenture,
sablage industriel

Vitrerie générale

KRIEG

PAPETERIE

5, rue Haldimand 1000 Lausanne 17